

Grilles de calcul provinciales

Utilisez les grilles suivantes pour faire les calculs nécessaires pour remplir votre formulaire AB428, «Impôt et crédits de l'Alberta».

Pour en savoir plus, lisez le cahier de formulaires à la ligne correspondante.

Conservez ce document dans vos dossiers. **Ne le joignez pas à la déclaration que vous nous enverrez.**

continuez à la page suivante →

Ligne 5808 – Montant en raison de l'âge

Montant maximal

4 731	00	1
-------	----	---

Votre revenu net selon la ligne 236
de votre déclaration

Montant de base

Ligne 2 moins ligne 3 (si négatif, inscrivez «0»)

Taux applicable

Ligne 4 multipliée par ligne 5

		2
–	35 217 00	3
=		4
×	15 %	5
=		



Ligne 1 moins ligne 6 (si négatif, inscrivez «0»)

–		6
=		7

Inscrivez ce montant à la ligne 5808 du formulaire AB428.

Ligne 5820 – Montant pour personnes à charge âgées de 18 ans ou plus et ayant une déficience

Faites ce calcul pour chaque personne à charge.

Montant de base	16 319	00	1
Revenu net de la personne à charge (ligne 236 de sa déclaration)	–		2
Ligne 1 moins ligne 2 (si négatif, inscrivez «0») (maximum 9 827 \$)	=		3
Montant demandé à la ligne 5816 pour cette personne, s'il y a lieu	–		4
Montant auquel vous avez droit pour cette personne : ligne 3 moins ligne 4 (si négatif, inscrivez «0»)	=		5

Inscrivez à la ligne 5820 du formulaire AB428 le total des montants demandés pour **toutes** les personnes à votre charge.

continuez à la page suivante →

Ligne 5840 – Montant pour aidants naturels

Faites ce calcul pour chaque personne à charge.

Montant de base

25 452	00	1
--------	----	---

Revenu net de la personne à charge
(ligne 236 de sa déclaration)

–		2
---	--	---

Ligne 1 moins ligne 2
(si négatif, inscrivez «0») (maximum 9 827 \$)

=		3
---	--	---

Montant demandé à la ligne 5816 pour cette
personne, s'il y a lieu

–		4
---	--	---

Montant auquel vous avez droit pour cette personne :
ligne 3 moins ligne 4 (si négatif, inscrivez «0»)

=		5
---	--	---

Inscrivez à la ligne 5840 du formulaire AB428 le total des montants demandés pour **toutes** les personnes à votre charge.

Ligne 5848 – Montant pour personnes handicapées transféré d'une personne à charge

Faites ce calcul pour chaque personne à charge.

Montant de base	13 095	00	1
<hr/>			
Si la personne à charge avait moins de 18 ans le 31 décembre 2011, inscrivez ici le montant de la ligne 5 de la grille de calcul de la ligne 5844 pour cette personne. Si elle avait 18 ans ou plus , inscrivez «0».	+		2
<hr/>			
Ligne 1 plus ligne 2	=		3
<hr/>			
Total des montants auxquels a droit la personne à charge aux lignes 5804 à 5840 de son formulaire AB428	+		4
<hr/>			
Ligne 3 plus ligne 4	=		5
<hr/>			
Revenu imposable de la personne à charge (ligne 260 de sa déclaration)	-		6
<hr/>			

Montant auquel vous avez droit pour cette personne :
ligne 5 moins ligne 6 (si négatif, inscrivez «0»).

Inscrivez à la ligne 5848 de votre formulaire AB428
le montant **le moins élevé** : ligne 3 ou ligne 7.

=	
---	--

 7

Inscrivez à la ligne 5848 du formulaire AB428 le total des montants demandés pour **toutes** les personnes handicapées à votre charge.

Si, à la fin de l'année, vous et la personne à votre charge ne résidiez pas dans la même province ou le même territoire, des règles spéciales peuvent s'appliquer. Communiquez avec l'Agence du revenu du Canada pour déterminer le montant que vous pouvez demander.

continuez à la page suivante →

Ligne 5872 – Montant admissible des frais médicaux pour d'autres personnes à charge

Faites ce calcul pour chaque personne à charge.

Frais médicaux pour une autre personne à charge

		1
--	--	---

Inscrivez le montant **le moins élevé** : 2 194 \$ ou 3 % de son revenu net (ligne 236 de sa déclaration).

–		2
---	--	---

Ligne 1 moins ligne 2 (si négatif, inscrivez «0»)

=		3
---	--	---

Inscrivez à la ligne 5872 du formulaire AB428 le total des montants demandés pour **toutes** les autres personnes à votre charge.

Ligne 5896 – Dons

Montant de la
ligne 345 de votre
annexe 9 fédérale

<input type="text"/>	<input type="text"/>	1	\times	10 %	=	<input type="text"/>	<input type="text"/>	2
----------------------	----------------------	----------	----------	------	---	----------------------	----------------------	----------

Montant des dons
selon la ligne 5895
de votre formulaire
AB428

<input type="text"/>	<input type="text"/>	3
----------------------	----------------------	----------

Inscrivez le montant
le **moins élevé** :
ligne 1 ou ligne 3.

-	<input type="text"/>	<input type="text"/>	4
---	----------------------	----------------------	----------

Ligne 3
moins ligne 4

=	<input type="text"/>	<input type="text"/>	5	\times	12,75 %	=	<input type="text"/>	<input type="text"/>	6
---	----------------------	----------------------	----------	----------	---------	---	----------------------	----------------------	----------

continuez à la page suivante →

Montant de la
ligne 347 de votre
annexe 9 fédérale

--	--

7

Montant de la
ligne 5

—	
---	--

8

Ligne 7 moins
ligne 8

=	
---	--

9

× 21 % =

+	
---	--

10

Additionnez les lignes 2, 6 et 10.

=	
---	--

11

Inscrivez ce montant à la ligne 5896 de votre formulaire AB428.

Ligne 6152 – Crédit d'impôt de l'Alberta pour dividendes

Calculez le montant à inscrire à la ligne 6152 du formulaire AB428 à l'aide de l'une des deux grilles ci-dessous :

- si vous avez inscrit un montant à la ligne 120 mais **aucun montant** à la ligne 180 de votre déclaration, faites le calcul suivant :

Inscrivez le montant de la ligne 120 de votre déclaration.

$$\underline{\hspace{10em}} \quad \boxed{\hspace{4em}} \boxed{\hspace{1em}} \quad \times \quad 10 \% \quad = \quad \boxed{\hspace{4em}} \boxed{\hspace{1em}}$$

Inscrivez ce montant à la ligne 6152 du formulaire AB428.

- si vous avez inscrit un montant aux lignes 180 **et** 120 de votre déclaration, faites le calcul suivant :

Inscrivez le montant de la ligne 120 de votre déclaration.

$$\underline{\hspace{10em}} \quad \boxed{\hspace{4em}} \boxed{\hspace{1em}} \quad \mathbf{1}$$

Inscrivez le montant de la ligne 180 de votre déclaration.

$$\underline{\hspace{10em}} \quad \boxed{- \hspace{3em}} \boxed{\hspace{1em}} \quad \mathbf{2} \quad \times \quad 3,5 \% \quad = \quad \boxed{\hspace{4em}} \boxed{\hspace{1em}} \quad \mathbf{4}$$

Ligne 1 moins ligne 2	=		3	×	10 %	=	+		5
Ligne 4 plus ligne 5							=		6

Inscrivez ce montant à la ligne 6152 du formulaire AB428.

Ligne 45 et 47 – Crédit d'impôt pour contributions politiques

Faites ce calcul pour chaque type de contributions politiques de l'Alberta.

Si le total de vos contributions politiques (ligne 44 ou ligne 46 du formulaire AB428) est de **2 300 \$ ou plus**, inscrivez 1 000 \$ à la ligne 45 ou la ligne 47, selon le cas, du formulaire AB428.

Sinon, remplissez la colonne appropriée selon le montant que vous avez inscrit à la ligne 44 ou ligne 46.



Inscrivez le montant de vos contributions.

Ligne 1 moins ligne 2
(ne peut pas être négatif)

Ligne 3 multipliée par ligne 4

Ligne 5 plus ligne 6

La ligne 44 ou 46 ne dépasse pas **200 \$**

La ligne 44 ou 46 dépasse **200 \$** mais pas **1 100 \$**

1					
2	–	0	00	– 200 00	
3	=			=	
4	×	75 %		×	50 %
5	=			=	
6	+	0	00	+	150 00
7	=			=	



Inscrivez le montant
de vos contributions.

Ligne 1 moins ligne 2
(ne peut pas être négatif)

Ligne 3 multipliée par ligne 4

Ligne 5 plus ligne 6

La ligne 44 ou 46
dépasse **1 100 \$**

1		
2	-	1 100 00

3	=	
4	×	33.33 %
5	=	
6	+	600 00
7	=	

Inscrivez le résultat de la ligne 7 sur le formulaire AB428 comme suit :

- à la ligne 45 de ce formulaire pour le crédit déterminé selon les contributions figurant sur le reçu officiel intitulé «Annual Contributions»;
- à la ligne 47 de ce formulaire pour le crédit déterminé selon les contributions figurant sur le reçu officiel intitulé «Senatorial Selection Campaign Contributions».